

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 2 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 03	Reprise de l'audience du 1 ^{er} octobre 2018
9 h 03	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 03	Mot de bienvenue de Me Lise Duquette
9 h 03	Me Éric Fraser, pour HQD, revient sur le coût horaire. Pour la réponse à la question posée par Me Steve Cadrin hier, elle apparaît au suivi amendé de l'entente cadre 2017, déposé hier, qui sera transféré par courriel Pour 2018, la réponse à l'engagement n° 5 (non pris finalement, voir Procès-verbal du 01.10.2018, 15 h 13) est incomplète et il est impossible d'y répondre pour l'instant car l'équipe est sur l'audience. Il réitère, cependant, que cette question est tardive et n'empêche pas AHQ-ARQ de faire ses représentations pour sa preuve. Enfin, Me Fraser réitère son objection Me Fraser demande au témoin Zayat de répondre à l'engagement n° 2
9 h 03	<u>Sous la même affirmation solennelle :</u> <u>Anita Travieso</u> , Chef développement des marchés existants et expertise énergétique, HQD <u>Rémi Dubois</u> , Directeur services et ventes clientèle d'affaires, HQD <u>Hani Zayat</u> , Directeur Approvisionnement en électricité et tarification, HQD, <u>Stéphanie Giaume</u> , Chef Planification et fiabilité, HQD <u>Dave Rhéaume</u> , Directeur Affaires réglementaires et conditions de service, HQD, 75
9 h 06	Le témoin Zayat d'HQD répond à l'engagement n° 2
9 h 06	Me Fraser demande au témoin Dubois d'HQD de répondre à l'engagement n° 3
9 h 07	Le témoin Dubois répond à l'engagement n° 3
9 h 09	Me Fraser précise qu'HQD répondra à l'engagement n° 4 par écrit d'ici midi
9 h 11	Me Steve Cadrin, pour l'AHQ-ARQ, n'aura pas de commentaires excepté pour la question de la tardivité. Me Cadrin a pris connaissance du suivi et il a une question complémentaire en lien avec le suivi 2017
9 h 12	Re-contre-interrogatoire de l'AHQ-ARQ, par Me Cadrin, des témoins d'HQD. Me Cadrin demande de prendre un engagement
9 h 16	<u>Objection par Me Fraser</u> (Niveau de détail excessif, non pertinent)
9 h 16	Réplique de Me Cadrin, pour l'AHQ-ARQ
9 h 16	Supplique de Me Fraser
9 h 16	<u>Objection accueillie</u>
9 h 16	Fin du re-contre-interrogatoire de l'AHQ-ARQ, par Me Cadrin

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 2 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 16	Me Hélène Sicard n'aura pas de question complémentaire sur la réponse à l'engagement de l'UC
9 h 18	Interrogatoire par Me Annie Gariépy des témoins d'HQD
9 h 18	<u>Me Gariépy, pour la Régie, produit :</u> <u>A-0039</u> : Deux tableaux sur les coûts évités de Transport et de Distribution
9 h 18	Poursuite de l'interrogatoire par Me Gariépy des témoins d'HQD
9 h 47	<u>Engagement n° 5, d'HQD :</u> Mettre à jour le tableau 3 de la pièce B-0035 (le coût d'électricité) sans le programme GDP résidentiel, uniquement pour le programme GDP Affaires (demandé par la Régie)
9 h 47	Poursuite de l'interrogatoire par Me Gariépy des témoins d'HQD
9 h 59	<u>Engagement n° 6, d'HQD :</u> Préciser le compte dans lequel les écarts (en MW et \$) en lien avec le programme GDP Affaires ont été récupérés (demandé par la Régie)
9 h 59	Poursuite de l'interrogatoire par Me Gariépy des témoins d'HQD
10 h	<u>Engagement n° 7, d'HQD :</u> Fournir la valeur en MW de la prévision contributive aux fins de planification des approvisionnements, qui a été établie une fois le facteur de correction appliqué (la valeur envoyée pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018), soit la planification <i>versus</i> le réel envoyé aux approvisionnements avec les années qui ont suivi (demandé par la Régie)
10 h	Poursuite de l'interrogatoire par Me Gariépy des témoins d'HQD
10 h 16	<u>Engagement n° 8, d'HQD :</u> En référence au tableau R.3.1.C de la pièce B-0038 (p. 11), préciser sans le nommer si le client <i>Centre de données</i> identifié pour un volume de 4,3 MW est détenteur du tarif de développement économique (demandé par la Régie)
10 h 41	Poursuite de l'interrogatoire par Me Gariépy des témoins d'HQD
10 h 41	Intervention de Me Duquette, pour précision
10 h 43	Intervention de Me Franklin S. Gertler, pour le ROEÉ, sur des questions d'intendance
10 h 43	L'audience est suspendue
11 h	Reprise de l'audience
11 h	Poursuite de l'interrogatoire par Me Gariépy des témoins d'HQD
11 h 24	Fin de l'interrogatoire par Me Gariépy des témoins d'HQD
11 h 24	Questions de la Régie aux témoins d'HQD

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 2 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 38	<u>Engagement n° 9, d'HQD :</u> Selon votre meilleur estimé, combien de clients cesseraient leur participation au programme et quelle serait la baisse de la réduction de puissance dégagée par ce programme dans l'éventualité qu'une approche d'appui, disons financier, dégressive soit adoptée (demandé par la Régie)
11 h 38	Poursuite des questions de la Régie aux témoins d'HQD
12 h 32	Intervention de Me Fraser qui émet des réserves et soulève les éléments fondamentaux entre un tarif et un programme
12 h 34	Poursuite des questions de la Régie aux témoins d'HQD
12 h 40	Fin des questions de la Régie aux témoins d'HQD
12 h 40	Me Duquette souhaite que les participants considèrent l'option de plaider jeudi matin et lui reviennent à cet effet après le repas
12 h 40	Me Fraser précise qu'il y aura un ré-interrogatoire
12 h 40	L'audience est suspendue
14 h	Reprise de l'audience
14 h	Me Pierre Pelletier, pour l'AQCIE-CIFQ, se demande si l'AQCIE-CIFQ passera demain, mais il précise que jeudi ils ne sont pas disponibles
14 h 02	Me Duquette mentionne que si on commence à 8 h 30 demain, on pourrait peut-être s'éviter jeudi
14 h 02	Me Marie-Annick Tourillon, pour l'ASSQ, préfère passer aujourd'hui
14 h 02	Me Duquette demande à Me Falardeau, pour l'ACEFQ, de passer demain si possible
14 h 02	Me Falardeau, pour l'ACEFQ, acquiesce
14 h 03	Me Thibault-Bédard précise que le RNCREQ peut passer jeudi matin s'il y a lieu et intervertirait avec SÉ
14 h 04	Me Neuman, pour SÉ, précise qu'il peut commencer à 8 h 30 demain, il pourrait s'adapter aux deux dates, mercredi ou jeudi, mais il aimerait être avisé à l'avance de l'horaire. Aussi, il remercie la Régie pour lui avoir donné son créneau horaire et s'excuse de n'avoir pu envoyer à temps sa lettre de planification en audience
14 h 06	Me Gertler, pour le ROEE, indique qu'il serait en mesure de passer jeudi, mais il va confirmer avec ses analystes
14 h 07	Me Falardeau, pour l'ACEFQ, avait annoncé des contre-interrogatoires pour les autres intervenants mais il n'en aura pas
14 h 07	Me Simon Turmel, pour HQD, précise qu'il n'y aura finalement pas de ré-interrogatoire des témoins d'HQD
14 h 07	Me Duquette libère les témoins d'HQD

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 2 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
14 h 10	Me Cadrin, pour l'ACEFO, présente son témoin, M. Jean-François Blain
14 h 10	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Jean-François Blain</u> , Analyste secteur de l'énergie, 2267, boul. Perrot, Notre-Dame de l'Ile Perrot, J7V 8P4
14 h 10	Adoption de la preuve de l'ACEFO par le témoin Blain
14 h 11	Le témoin Blain corrige deux inexactitudes, la première à la preuve de l'ACEFO, p. 11, 3 ^e par. C-ACEFO-008, et la seconde à l'annexe A du même rapport, p. 15, note de bas de page 23
14 h 14	Présentation de la preuve de l'ACEFO par le témoin Blain
14 h 52	Fin de la présentation de la preuve de l'ACEFO
14 h 52	Pas de contre-interrogatoire du témoin Blain
14 h 52	Pas d'interrogatoire du témoin Blain par Me Gariépy, pour la Régie
14 h 52	Questions de Me Duquette au témoin Blain
14 h 57	Fin des questions de Me Duquette au témoin Blain
14 h 57	Me Marie-Annick Tourillon, pour l'ASSQ, présente ses témoins, MM. Yves Juneau, Yannick Charrette et Greg McCullough
14 h 57	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Yves Juneau</u> , PDG de l'ASSQ, 1347, rue Nationale, Terrebonne <u>Yannick Charette</u> , Directeur de projet à l'ASSQ, 1347, rue Nationale, Terrebonne <u>Greg McCullough</u> , Vice-Président Opérations stations Les Sommets de la Vallée de Saint-Sauveur, 350, rue Saint-Denis, Saint-Sauveur
15 h 01	Me Tourillon, pour l'ASSQ, demande au témoin McCullough de se présenter verbalement
15 h 01	Adoption de la preuve par les témoins Juneau et Charrette de l'ASSQ
15 h 02	Présentation de la preuve de l'ASSQ par ses témoins
15 h 28	Fin de la présentation de la preuve de l'ASSQ
15 h 28	Contre-interrogatoire par Me André Turmel, pour la FCEI, des témoins de l'ASSQ
15 h 29	Fin du contre-interrogatoire par Me Turmel, pour la FCEI, des témoins de l'ASSQ
15 h 29	Contre-interrogatoire par Me Turmel, pour HQD, des témoins de l'ASSQ
15 h 32	Fin du contre-interrogatoire par Me Turmel, pour HQD, des témoins de l'ASSQ
15 h 32	Pas d'interrogatoire par Me Gariépy des témoins de l'ASSQ, pour la Régie

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 2 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
15 h 32	Questions par Mme Esther Falardeau et Me Duquette des témoins de l'ASSQ
15 h 39	Fin des questions par Mme Falardeau et Me Duquette des témoins de l'ASSQ
15 h 39	Les témoins de l'ASSQ sont libérés
15 h 39	Me Duquette appelle Me Falardeau, de l'ACEFQ, au micro et lui demande si on peut intervertir ACEFQ et UC. ACEFQ passerait alors demain matin
15 h 39	Me Falardeau acquiesce
15 h 39	Me Sicard, pour l'UC, présente son témoin, Mme Viviane de Tilly
15 h 41	<u>Affirmation solennelle :</u> <u>Viviane de Tilly</u> , Analyste en énergie, 7000, avenue du Parc, bureau 201, Montréal
15 h 42	Présentation de la preuve de l'UC par le témoin De Tilly
15 h 46	<u>Me Hélène Sicard, pour l'UC, produit :</u> <u>C-UC-0014</u> : Dossier R-3905-2014, Coûts évités en puissance, Pièce HQD-4, document 4, p. 5
15 h 46	Poursuite de la présentation de la preuve de l'UC
15 h 51	Fin de la présentation de la preuve de l'UC
15 h 51	Contre-interrogatoire par Me Turmel, pour HQD, du témoin De Tilly
15 h 51	Fin du contre-interrogatoire par Me Turmel, pour HQD, du témoin De Tilly
15 h 51	Pas d'interrogatoire du témoin De Tilly par la Régie
15 h 51	Pas de question de la Régie au témoin de l'UC
15 h 53	Me Duquette précise qu'on commencera à 9 h demain finalement, tel que convenu au calendrier
15 h 53	L'audience est ajournée au mercredi 3 octobre 2018, à 9 h
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 2 octobre 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Anita Travieso	2018/10/02
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Chef – Développement des marchés existants et expertise énergétique	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Rémi Dubois	2018/10/02
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur – Services et ventes – Clientèle d'affaires	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Hani Zayat	2018/10/02
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur – Approvisionnement en électricité et tarification	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Stéphanie Giaume	2018/10/02
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Chef Planification et fiabilité	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Dave Rhéaume	2018/10/01
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur Affaires réglementaires et conditions de service	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jean-François Blain	2018/10/02
ENTREPRISE :		
PROFESSION :	Analyste secteur de l'énergie, pour l'ACEFO	
ADRESSE :	2267, boul. Perrot, Notre-Dame de l'île Perrot, J7V 8P4	

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4041-2018

Date : 2 octobre 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Yannick Charette	2018/10/02
ENTREPRISE :	ASSQ	
PROFESSION :	Directeur de projet	
ADRESSE :	1347, rue Nationale, Terrebonne	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Yves Juneau	2018/10/02
ENTREPRISE :	ASSQ	
PROFESSION :	Président directeur-général	
ADRESSE :	1347, rue Nationale, Terrebonne	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Greg McCullough	2018/10/02
ENTREPRISE :	ASSQ	
PROFESSION :	Vice-président Opérations pour les stations Les Sommets de la Vallée de Saint-Sauveur	
ADRESSE :	350, rue Saint-Denis, Saint-Sauveur	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Viviane de Tilly	2018/10/02
ENTREPRISE :	UC	
PROFESSION :	Analyste en énergie	
ADRESSE :	7000, avenue du Parc, bureau 201, Montréal	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 2 OCTOBRE 2018

DOSSIER : R-4041-2018

DEMANDE RELATIVE AU PROGRAMME GDP AFFAIRES

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (Présidente de la formation), M. François Émond et M^{me} Esther Falardeau**

Le procureur de la Régie est **M^e Annie Gariépy**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
Représentée par M^e Éric Fraser et M^e Simon Turmel

Les **intervenants** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)
représentée par M^e Steve Cadrin;

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)
représentée par M^e Denis Falardeau;

ASSOCIATION DES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC (ASSQ)
représentée par M^e Marie-Annick Tourillon;

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
représenté par M^e Steve Cadrin;

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)
représenté par M^e Pierre Pelletier;

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
représentée par M^e André Turmel;

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)
représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard;

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)
représenté par M^e Franklin S. Gertler;

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)
représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard;

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (SÉ)
représentée par M^e Dominique Neuman;

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
représentée par M^e Hélène Sicard.

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9 h

Pause : 12 h 40

Reprise : 14 h

Ajournement : 15 h 53

